

COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL Du 18 octobre 2017

Le Conseil municipal a délibéré sur les sujets suivants :

Séjour neige – Participation des familles

- Séjour enfants CM2 : le Conseil municipal décide de prendre en charge 70% du séjour neige et de fixer la participation qui sera réclamée aux familles à 30% par enfant.
- Séjour ados : une consultation est en cours. Ce séjour aura lieu la 1^{ère} semaine des vacances de février 2018. Il est proposé une participation de la commune sur le prix du séjour en fonction du quotient familial.

Quotient Familial	Participation Mairie	Participation Famille
0 à 700 €	50%	50%
701 à 900 €	40%	60%
➤ 900 €	30%	70%

Travaux de voirie – Marché annuel

L'entreprise COLAS a été retenue, pour réaliser les travaux de voirie dans les différents quartiers de la ville pour un montant de 85.129,93 € TTC.

Vente d'une propriété communale

Le Conseil municipal autorise la cession d'un immeuble situé 1 rue Paul Doumer et autorise M. le Maire à signer l'acte notarié et tout autre document y afférent.

Vente d'une propriété communale

Le Conseil municipal autorise la cession d'un immeuble situé 10 rue Fadherbe et autorise M. le Maire à signer l'acte notarié et tout autre document y afférent.

Rétrocession de parcelles dans le domaine public communal – Rue de la Paix – Régularisation

Le Conseil municipal autorise la régularisation en prononçant le classement des parcelles AH 435 (4 m²), 433 (6 m²), 432 (278 m²), 431 (5 m²), 144 (33 m²), 430 (17 m²), 429 (2 m²), 368 (206 m²), 427 (7 m²), 425 (15 m²), 424 (34 m²), 426 (102 m²), 423 (65 m²), 422 (23 m²), 421 (91 m²) et 420 (50 m²) pour une superficie totale de 938 m² au sein du domaine public communal et autorise M. le Maire à procéder aux formalités subséquentes, notamment en procédant à la transmission des éléments aux services de l'Etat.

Rénovation des toitures du groupe scolaire Gallieni – Marché de travaux

L'entreprise Amandinoise de couverture a été retenue, pour réaliser les travaux de rénovation et isolation des toitures à l'école primaire Gallieni, restaurant scolaire Gallieni et maternelle Anne Frank pour un montant de 213.858,24 € TTC.

Résidence Denis Cordonnier – Rétrocession des voiries

Par ailleurs, le conseil municipal décide :

De fixer la participation financière à 28 € pour les personnes de moins de 66 ans qui souhaite participer au repas des aînés le 23 octobre prochain.

D'allouer un crédit total de 4.715 €, soit 205 € par classe au titre de l'allocation transport aux établissements scolaires.

Décide de lancer une révision allégée du Plan Local d'Urbanisme.

Décide de revaloriser les tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure à hauteur de 20 €/m² pour les publicités non numériques et 50 €/m² pour les publicités numériques.

Adopte à l'unanimité le rapport de la commission locale des transferts de charges de la Communauté d'Agglomération du Douaisis.

De renouveler l'adhésion pour l'année 2017, soit 500 € à l'association Douaisis Initiative qui a pour vocation l'aide à la création d'entreprises et d'emplois dans le Grand Douaisis.

D'octroyer à la Croix Rouge une subvention d'un montant de 2.000 € pour venir en aide aux sinistrés de l'ouragan Irma.

Décide de procéder au versement d'une subvention exceptionnelle de 550 € afin de couvrir les frais engendrés par la rénovation de la classe de piano.

Et a pris connaissance :

- * de l'après-midi récréatif des aînés du 14 septembre dernier,
- * de l'organisation du repas des aînés dimanche 29 octobre à partir de 12h à la salle des sports Michel Hennebois,
- * de la commande par le CCAS des colis pour les aînés auprès de l'entreprise LOU BERRET, pour un coût unitaire de 16.65 € TTC (colis pour « personne seule ») et de 24.35 € TTC (colis pour « personnes en couple »), et pour les résidents des Jardins de Théodore,
- * du point concernant la réunion publique du 21 septembre salle des fêtes Jules Fromont concernant la mutuelle communale,
- * du point sur les effectifs de la rentrée scolaire 2017/2018,
- * des changements au sein des équipes pédagogiques,
- * de la réunion du 31 août dernier concernant le Plan Educatif Local
- * de la mise en place du nouveau Conseil Municipal des Enfants le mercredi 29 novembre prochain,
- * des créneaux piscine proposés aux enfants des écoles primaires à la piscine communautaire Sourcéane,
- * de la visite du chemin des dames dans le cadre du label centenaire le vendredi 10 novembre prochain à Oulches-la-Vallée Foulon avec les enfants du CM2
- * du 10^{ème} anniversaire de la Quinzaine des Droits de l'Enfant qui aura pour thème cette année « Bien manger=manger son jardin, manger local, manger bio »,
- * de la semaine du goût qui se déroulera du 20 au 24 novembre,
- * * des bilans de l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et des camps d'adolescents,

- * du succès de la Color-run qui a eu lieu le 23 septembre,
- * du compte-rendu de diverses manifestations qui se sont déroulées au cours des derniers mois telles que : la randonnée cycliste des 4 clochers, la course cycliste du 14 juillet, le Trail de la Petite Sensée, la randonnée « Bien Vivre à Lambres », le Trophée des Géants, le concert du festival Franco-Polonais,
- * de l'assemblée générale extraordinaire du 4 juillet dernier concernant le changement de bureau,
- * de l'assemblée générale de l'Entente Sportive Lambrésienne du 20 octobre
- * de l'accueil des Nouveaux Lambrésiens le 15 septembre,
- * du concert prestige de la Garde Républicaine du 15 octobre, dans le cadre des 50 ans de l'Harmonie Municipale,
- * du 99^{ème} anniversaire de l'armistice,
- * de la messe de Sainte-Cécile le 19 novembre prochain,
- * du marché de Noël (17^{ème} édition) du 1er au 3 décembre,
- * l'état d'avancement de la démarche Agenda 21,
- * de la réunion compostage le 27 septembre dernier,
- * de la remise des prix du concours des façades fleuries qui aura lieu mercredi 16 novembre,
- * * de la dernière réunion du Conseil des Sages qui s'est tenue le 30 septembre dernier,
- * de la nouvelle dénomination de la rue Jean Jaurès qui s'intitule « Impasse Jean Jaurès,
- * des travaux de décolmatage résidence Charles Delestraint du 13 au 19 octobre,
- * des travaux de toiture à l'école Gallieni,
- * de la reprise des travaux par Habitat du Nord,
- * de l'accueil d'une délégation de Stary Sacz du 21 au 24 septembre